



Notice vie privée employés terminaux

Cette notice vie privée se rapporte aux employés des terminaux qui ne sont pas contrôlés par CMA CGM.

Les termes « nous », « nous », « notre » ou « CMA CGM » utilisés tout au long de cet avis de confidentialité désignent CMA CGM S.A. (« CMA CGM ») et les filiales directes ou indirectes de CMA CGM dans le monde entier.

Veuillez cliquer [ici](#) pour une liste des filiales et marques du Groupe CMA CGM.

Comment utilisons-nous vos données personnelles ?

Finalité	Type de données	Base légale	Destinataires
<p>Accidentologie et gestion des maladies professionnelles :</p> <p>Traiter et prévenir les blessures et les maladies liées au travail.</p> <p>Améliorer les conditions de travail, réduire la gravité et la probabilité d'accidents et de maladies liés au travail.</p>	<p>a) Données d'identité et de contact.</p> <p>b) Données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.</p>	<p>Notre obligation légale de nous conformer au code du travail.</p> <p>Nécessaire pour notre intérêt légitime à gérer l'accidentologie et la gestion des maladies professionnelles.</p>	<p>Nos départements, succursales et filiales impliquées dans l'accidentologie et la gestion des maladies professionnelles.</p>
<p>Gestion des litiges :</p> <p>Préparer, assurer le suivi, exercer ou répondre à une réclamation ou une procédure administrative légale ou judiciaire.</p> <p>Pour faire respecter un jugement.</p>	<p>a) Données d'identité et de contact.</p> <p>b) Données sur les litiges.</p>	<p>Nécessaire aux fins ou dans le cadre du traitement des réclamations et des procédures judiciaires.</p> <p>Établir/exercer ou défendre des réclamations légales.</p> <p>Nécessaire pour exercer un droit ou se conformer à une obligation découlant d'un contrat d'assurance.</p>	<p>Nos départements, succursales et filiales impliquées dans la gestion de la réclamation.</p> <p>Nos conseillers professionnels et les tiers qui collaborent avec nous pour gérer la réclamation.</p> <p>Régulateurs, tribunaux, autorités locales au besoin.</p>
<p>Système d'alerte professionnelle :</p> <p>La collecte et le traitement des rapports des employés concernant des situations contraires au code de conduite de l'entreprise, comme la corruption ou le trafic d'influence.</p>	<p>a) Données d'identité et de contact.</p> <p>b) Données sur les litiges.</p>	<p>Obligation légale avec les lois anti-corruption.</p>	<p>L'équipe en charge de la gestion des alertes.</p>

Quelles données personnelles recueillons-nous à votre sujet ?

Types de données	Sources
Identité et données de contact : ex. nom de famille, prénom, photographie, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, coordonnées professionnelles, coordonnées personnelles, numéro interne, références de passeport.	Directement auprès de vous quand vous complétez votre dossier RH ou durant le processus de recrutement.
Données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles : ex. date de l'accident ou du premier rapport médical de la maladie professionnelle, date du dernier jour de travail, date de reprise, raison de l'arrêt (accident du travail ou maladie professionnelle), travail non repris à ce jour, test de drogue et d'alcool.	Directement auprès de vous ou indirectement lorsque l'information est fournie par un parent ou par la personne responsable de la gestion d'un accident.
Données sur les litiges : ex. données d'identification pour les suspects, les victimes, les témoins et les travailleurs des tribunaux ; faits contestés ; renseignements, documents et éléments de preuve recueillis en vue d'établir les faits susceptibles d'être reprochés ; caractéristiques du litige.	Directement auprès de vous et indirectement de toute source d'information qui peut aider à résoudre le litige.

Combien de temps gardons-nous vos données ?

Type de données	Combien de temps nous le gardons
Identité et données de contact.	Les données professionnelles peuvent être conservées jusqu'à 25 ans. Ces durées peuvent être ajustées conformément au droit local du travail.
Données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.	Préservation du dossier médical pendant 10 ans (article L.1142-28 Français Code de la santé publique). Ces durées peuvent être ajustées en fonction de la réglementation locale (ex. amiante).
Données sur les litiges.	Nous gardons les données aussi longtemps que nécessaire pour nous conformer à toute réglementation locale pertinente, pour répondre aux demandes des autorités ou des organismes gouvernementaux ou pour nous défendre.

Transferts internationaux

CMA CGM est une société mondiale qui exerce son activité dans plus de 160 pays à travers le monde. Par conséquent, dans certains cas, vos données personnelles peuvent être transférées en dehors de l'Espace économique européen. Ces transferts internationaux ne sont autorisés que s'il existe des mécanismes qui garantissent un niveau adéquat de protection.

Les transferts intra-groupes se font conformément aux règles contraignantes de l'entreprise qui régissent les transferts internationaux et le traitement des données personnelles au sein de la Société dans le monde entier. Pour plus de détails, vous pouvez accéder à nos [règles d'entreprises contraignantes](#).

Les transferts internationaux de données personnelles entre nous et une société située dans un pays tiers sont régis par des garanties approuvées par la Commission européenne avec les [clauses contractuelles standards](#).

Quels sont vos droits ?

À tout moment, vous pouvez :

- demander à voir vos données personnelles ;
- demander à corriger ou supprimer vos données personnelles ;
- vous opposer au traitement de vos données personnelles ;
- demander une copie électronique de vos données personnelles ;
- déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance ;
- révoquer ou retirer le consentement à tout moment, sans affecter la légalité du traitement fondé sur le consentement avant son retrait ;

Non-discrimination

Nous n'exercerons aucune discrimination à votre encontre pour l'exercice de vos droits. Sauf si la loi l'autorise ou si l'exercice de vos droits interfère avec des exigences contractuelles, nous ne :

- vous refuserons pas des biens ou des services ;
- vous facturerons pas des prix ou des tarifs différents pour des biens ou des services, notamment en vous accordant des rabais ou d'autres avantages, ou en vous imposant des pénalités ;
- vous fournirons pas un niveau ou une qualité différente de biens ou de services ;
- vous suggérerons pas que vous puissiez recevoir un prix ou un tarif différent pour des biens ou des services ou un niveau ou une qualité différente de biens ou de services.

Comment nous contacter ?

Contactez-le Data Protection Officer de CMA CGM par mail [à ho.dpo@cma-cgm.com](mailto:ho.dpo@cma-cgm.com) ou par courrier à l'attention de : Data Protection Officer, CMA CGM, 4 quai d'Arenc, 13002 Marseille, France.

Votre demande doit :

- Fournir suffisamment de renseignements pour nous permettre de vérifier que vous êtes la personne concernée ou un représentant autorisé.
- Fournir suffisamment de détails pour nous permettre de comprendre, d'évaluer la requête et d'y répondre correctement.

Une fois vérifiée, nous évaluerons votre demande et y répondrons dans un délai d'un mois.